



Lettre TIC'Edu Arts plastiques de mai 2009

publié le 09/05/2009 - mis à jour le 13/05/2009

Descriptif :

Des informations récentes concernant les TICE et la discipline.

Sommaire :

- Une bibliographie sur l'art numérique
 - Un nouveau partenariat entre le CNDP et le Centre Pompidou
 - Des expositions
 - Des sites à visiter
-

● Une bibliographie sur l'art numérique

Les interlocuteurs académiques pour les arts plastiques proposent une bibliographie relative à l'art numérique, fruit de leur travail lors de la dernière réunion nationale de Poitiers.

[lien](#)

● Un nouveau partenariat entre le CNDP et le Centre Pompidou

Le CNDP et le Centre Pompidou se sont engagés dans un partenariat pour la mise en oeuvre d'un important programme pédagogique qui consiste à renforcer l'offre de ressources numériques et audiovisuelles mises à la disposition des enseignants et de la communauté éducative.

[Lien](#)

● Des expositions

- **A la BNF**

ESPRIT(S) DE MAI, "L'art c'est vous"

Des affiches, témoignages de l'agitation au sein de plusieurs institutions culturelles.

[Lien](#)

- **Au Centre Pompidou**

Le Centre Pompidou propose un dossier pédagogique sur l'exposition "Alexandre Calder, les années parisiennes, 1926-1933".

[Lien](#)

● Des sites à visiter

- **Second Life et enseignements artistiques**

Un témoignage de ce qui se passe dans une classe virtuelle sur Second Life du point de vue du professeur, de ses élèves et, nécessairement de leurs avatars.

[Lien](#)

- **Le musée du Prado**

15 chefs-d'oeuvres du musée du Prado en très haute définition.

[Lien](#) 

- **Le Centre national des arts plastiques**

Le Centre national des arts plastiques est un établissement public, sous tutelle du ministère de la Culture, dont la mission est "de soutenir et promouvoir la création contemporaine" dans tous les domaines liés aux arts visuels : peinture, sculpture, photographie, installation, vidéo, multimédia, design, etc.

[Lien](#) 

Lettre proposée par Michel Lechevalier, chargé du dossier TICE et arts plastiques à la SDTICE, et Jean-Yves Moirin, inspecteur général d'arts plastiques.

© - Ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - SG/STSI/SDTICE



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.